

# Lettre des Échos d'Yvetot

## Spécial Confinement

INFORMATIONS PRATIQUES

Avril 2020

Yvetot



# MERCI

## En savoir plus sur les coronavirus

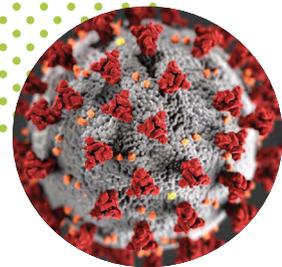
Les coronavirus sont une famille de virus qui provoquent des maladies allant du simple rhume, au Syndrome de Détresse Respiratoire Aiguë.

**En ce qui concerne le Covid-19, la maladie se transmet par les postillons (gouttelettes de salive) projetés en toussant, en éternuant, mais aussi en parlant ou en criant.**

**Le contact des mains avec des surfaces infectées est un autre facteur de transmission important.**

**Elles sont en effet très régulièrement en contact avec la bouche, le nez ou les yeux.**

**En fonction des températures et du taux d'humidité, le virus peut survivre quelques heures, voire quelques jours, en fonction des surfaces.**



### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser  
ou éternuer  
dans son coude



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



**SI VOUS ÊTES MALADE**  
Porter un masque  
chirurgical jetable

Merci à tous les Yvetotais(es). Vous respectez avec patience et civisme les règles de confinement et les mesures barrières.

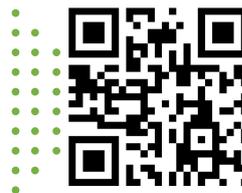
# Les initiatives nationales et municipales

## ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

Un dispositif de création numérique de l'attestation de déplacement dérogatoire est désormais disponible, en complément du dispositif papier toujours valide (ne pas oublier d'inscrire l'heure de sortie). Après avoir rempli les informations sur un formulaire en ligne, un fichier PDF est généré, apposé d'un QR Code comprenant l'ensemble des données du formulaire, ainsi que l'horodatage du document.

Ce fichier doit être présenté lors du contrôle sur smartphone ou tablette.

<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>



## PÔLE PETITE ENFANCE

Le Multi Accueil Collectif « La Capucine » accueille les enfants (0 à 6 ans) des professionnels soignants pour leur permettre d'assurer la continuité des soins de tous et de l'accompagnement des usagers seniors et/ou en situation de handicap. **Contact au 02 35 95 12 14**

Le Relais Assistants Maternels répond quotidiennement au téléphone pour apporter des réponses aux parents et aux assistants maternels. **Contact au 02 32 70 30 13**



## PARENTS

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes, et de la lutte contre les discriminations à destination des parents propose son guide pour les parents confinés.

Ce guide a été réalisé pour soutenir et accompagner les parents confinés dans leur conciliation vie professionnelle / vie familiale au quotidien, grâce aux conseils bénévoles des professionnels, experts et parents cités. Les conseils n'engagent que leurs auteurs.

Ce livret ne remplace aucune consultation et n'a pas de vocation médicale.

Retrouvez le livret sur le site [www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr](http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr)



## INFORMATIONS ETAT CIVIL

La période de confinement prévue par le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020, ne prévoit pas d'exception permettant de justifier de déplacement dans une mairie afin de déposer une demande de titre d'identité ou de passeport, ou de les retirer. La présentation d'un titre d'identité ou d'un passeport (même si la date est dépassée) est suffisante.

L'envoi des SMS informant les usagers de la réception de leur titre en mairie a été interrompue.

Le délai de 3 mois pour le récupérer a été prolongé.



**En cas d'un motif familial impérieux, d'une déclaration de décès ou d'un permis d'inhumer, vous pourrez contacter le service Etat Civil de la mairie au 02 32 70 59 19.**

## ANNULATION DE TOUTES LES MANIFESTATIONS JUSQU'À LA MI-JUILLET

Les dernières décisions gouvernementales interdisant les rassemblements jusqu'à mi-juillet ont contraint la Municipalité à **annuler les éditions 2020 du Festival des jeux, de la Fête intercommunale de la musique et de la fête « Lumières au Fay ».**

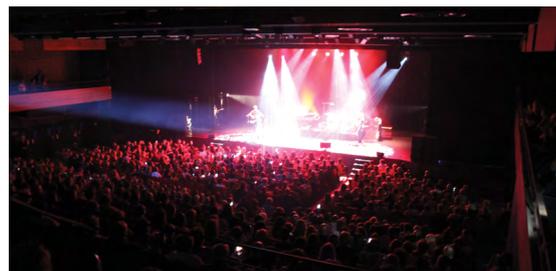
De même, la cérémonie de commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale est annulée.

**Les spectacles programmés aux Vikings dans le cadre de la saison culturelle municipale ont tous été décalés à l'automne.**

Si vous avez acheté votre billet, celui-ci reste valable pour la nouvelle date, n'ayez aucune inquiétude.

**Pour les autres spectacles, ceux de Laura Laune, Jérémy Ferrari et de la compagnie Trabucco ont également été décalés. Vous pouvez retrouver les nouvelles dates sur le site des Vikings**

Rapprochez-vous de votre point de vente pour en savoir plus.



Enfin, pour les spectacles annulés, rapprochez-vous de votre point de vente pour connaître les modalités de remboursement.

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.lesvikings-yvetot.fr](http://www.lesvikings-yvetot.fr)

# ■ Les solidarités

## Pôle social

L'accueil du 17 rue Carnot est fermé.

Cependant, un service d'accueil téléphonique prend tous les appels aux horaires habituels au 02 35 95 91 40.

Toutes les demandes sont traitées, une évaluation des situations est faite par les travailleurs sociaux, et si, une véritable urgence est constatée, un entretien peut être organisé.

Concernant l'aide alimentaire, et devant la fermeture de l'Épicerie Solidaire décidée par l'association ISA pour protéger ses bénévoles, le CCAS a organisé le dispositif suivant :

- Les agents du service technique du CCAS récupèrent les dons alimentaires auprès des grands magasins deux fois par semaine.
- Les travailleurs sociaux du CCAS préparent les colis alimentaires des personnes pour lesquelles une urgence est évaluée.
- Le Centre Médico-Social du Département transmet également au CCAS les situations relevant de l'urgence alimentaire



## Pôle Seniors

Les appels téléphoniques du Pôle, et ceux du Centre Local d'Information et de Coordination sont traités comme ceux du Pôle social.

Les animatrices appellent régulièrement tous les seniors suivis par le CCAS. Le portage des repas à domicile se développe.

Avec la collaboration de LOGEAL IMMOBILIERE et de SEMINOR, tout est fait pour joindre les personnes âgées les plus isolées afin de connaître leurs besoins.

Si cela s'avère nécessaire, des professionnels du CCAS, et éventuellement des bénévoles se rendent au domicile de ces personnes.

L'infirmière responsable des Résidences Autonomie va quotidiennement au sein des EHPAD pour veiller à la bonne santé de tous, et au respect des consignes sanitaires.

Le service de maintien à domicile, et le service de soins infirmiers à domicile fonctionnent avec une forte implication des professionnels.

Ces derniers, malgré un contexte très difficile et anxiogène, exercent leurs missions auprès de plus de 500 seniors.



## Pôle handicap

Conformément aux directives gouvernementales, l'Institut Médico-Éducatif, l'internat de Léo Kanner, l'Atelier de jour, l'Établissement de Service et d'Aide par le Travail, et le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile sont fermés.

Pendant cette période de confinement, les professionnels des établissements pour adultes accompagnent 45 résidents.

Le foyer d'hébergement pour sa part reste ouvert. La forte implication des professionnels aidés par ceux de l'Atelier de jour et de l'IME permet aux usagers de vivre cette période difficile de confinement dans les meilleures conditions.



## Familles

Si vous, vos voisins, vos proches (résidant sur la commune) rencontrez des difficultés, le CCAS peut vous apporter un soutien ou vous orienter vers le service le plus adapté.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 35 95 91 40 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

**Si vous êtes victime, ou constatez des violences conjugales, appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114**



## POUR VOTRE SECURITE

Les agents de la Police municipale sont pleinement mobilisés au service de la population et de la protection des biens.

Ils patrouillent tous les jours de la semaine, de 7 h 30 à 21 h 45.

La Gendarmerie nationale assure les mêmes missions, mais aussi la nuit et le week-end.



## POUR LA SALUBRITE DE LA VILLE

La collecte des déchets ménagers en porte à porte se poursuit dans les conditions habituelles.

La déchetterie est fermée jusqu'à nouvel ordre.



# ■ Entreprises et commerces

## FONDS DE SOLIDARITE ETAT ET REGION NORMANDIE

Pour aider les entreprises à faire face à la crise liée à la pandémie de Coronavirus, l'Etat et la Région Normandie ont mis en place un Fonds de Solidarité.

Ce fonds de Solidarité, à destination des plus petites entreprises, est composé de deux volets et se présente sous forme d'une aide pouvant aller jusqu'à 3500 € (sous réserve d'éligibilité).

Plus d'informations sur [www.seine-maritime-attractivite.com](http://www.seine-maritime-attractivite.com)



## SITE POUR LES COMMERCES OUVERTS

Pendant cette période complexe, afin de limiter les déplacements et de permettre de maintenir le lien avec vos commerçants locaux, Pages Jaunes a lancé un site 100% dédié qui dresse la liste des commerçants ouverts près de chez vous.

<https://commerces-ouverts.pagesjaunes.fr>



**D'autre part, l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne Caux'Inelle procède à la distribution de panier de fruits et légumes chaque mardi, de 17 h à 18 h devant la Maison de quartiers.**

# ■ Pensez aux masques en tissu réutilisables

## Les acteurs de la Ville d'Yvetot se mobilisent pour la création de masques en tissu !

Cette action est menée conjointement par le centre socioculturel et la Ville d'Yvetot par l'intermédiaire de la Maison de quartiers.

En ce qui concerne la matière des tissus, il y a des normes à respecter (voir référentiel AFNOR).

Par ailleurs, cette opération nécessite des bobines d'élastiques. 3 bobines de 400 m ont été commandées par le CCAS. Un masque requiert 30 cm d'élastique.

Ils seront réalisés par le centre socioculturel et la Maison de quartiers.

Le centre socioculturel dispose d'un atelier couture.

Pour la Maison de quartiers, les couturières volontaires travaillent chez elles.

Bien entendu, si vous souhaitez participer à cette opération, merci de vous rapprocher de la Maison de quartiers au 06 62 16 47 20 ou du centre socioculturel au 02 35 95 28 52.

La distribution se fera d'abord aux personnes qui travaillent auprès des personnes âgées et des plus vulnérables.

Le port du masque est reconnu comme un véritable geste barrière contre la propagation du Covid-19.

Pour votre santé et celle des autres, fabriquez des masques en tissu pour vous et vos proches.

Vous pouvez trouver des patrons pour vous aider à la fabrication de masque sur le site

<https://telechargement-afnor.com/masques-barrieres>



### LES ECHOS D'YVETOT

Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville

BP 219 - 76196 Yvetot Cedex

Tél. : 02 32 70 44 70 - Fax : 02 32 70 44 71

E-mail : [mairie@yvetot.fr](mailto:mairie@yvetot.fr) - Site Internet : [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)



Directeur de la publication : **Emile CANU**

Rédacteur en chef : **Françoise DENIAU**

Photos, Rédaction, Mise en page :  
**Stéphane Miller**

Impression : **Corlet Imprimeur** - ZI rue Maximilien Vox  
BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Tirage 7 300 exemplaires  
Distribution par l'association ISA  
rue des Chouquettes - 76190 Yvetot

Des remarques ou des suggestions ?  
Ecrivez à [service.communication@yvetot.fr](mailto:service.communication@yvetot.fr)  
ou appelez au 02 32 70 59 28